

**Réunion du Comité Directeur**  
**Le 28 juin 2023**  
**En visioconférence**

\*\*\*

Personnes présentes : S. CORDIER, A. DROBEK, C. DUFOUR, C. JOLIVET, E. LEFEBVRE, P. MARC, Y. SALUDEN

Personnes absentes : H. BECQUET (excusé), J. BOCZOWSKI (excusée), K. BOURREAU (excusée), C. CHERET (excusée), S. DESPLOBAIN (excusé), S. LEFEVRE (excusée), B. NOWAK (excusé), X. PIQUERAS (excusé), F. TEINTURIER (excusé)

Membres du Conseil des sages invités présents : C. BENARD

Membres du Conseil des sages invités absents : P. VERON (excusé), C. WOILLOT (excusé)

Début de réunion : 20H25

- 1) Le compte rendu de la réunion du 11/05/2023 est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité.
- 2) GOVERNANCE FINANCIERE

Pascal MARC présente le comparatif des licences des saisons sportives 2021/2022 et de 2022/2023, arrêtée au 31/05/2023. Par rapport à la saison précédente, nous avons dépassé les 4 000 licenciés et nous constatons une hausse de 4 % Durant la période estivale, quelques souscriptions de licences seront effectuées.  
Constatation de Christian JOLIVET : Cela remonte, c'est encourageant.

COMPARATIF DES LICENCES SAISON 2022/2023 et 2021/2022														
licences 2022/2023 comparées à 2021/2022 au 31/05/2023														
Saison	CHER		EURE ET LOIR		INDRE		INDRE ET LOIRE		LOIRET CHER		LOIRET		TOTAUX	
	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23
Adultes	238	269	542	541	242	250	970	1037	308	330	1154	1177	3454	3604
Jeunes	21	20	46	60	36	35	108	112	13	7	77	79	301	313
Enfants	4	4	15	22	20	19	48	45	3	7	23	26	113	123
<b>Total</b>	<b>263</b>	<b>293</b>	<b>603</b>	<b>623</b>	<b>298</b>	<b>304</b>	<b>1126</b>	<b>1194</b>	<b>324</b>	<b>344</b>	<b>1254</b>	<b>1282</b>	<b>3868</b>	<b>4040</b>
Evolution		11%		3%		2%		6%		6%		2%		4%
Hommes	174	199	393	422	194	190	685	729	229	233	812	827	2487	2600
Femmes	89	94	210	201	104	114	441	465	95	111	442	455	1381	1440
% de femmes	34%	32%	35%	32%	35%	38%	39%	39%	29%	32%	35%	35%	36%	36%

Pascal MARC poursuit par la présentation des soldes des commissions arrêtés au 27/06/2023. Pascal MARC précise que chaque commission respecte et autofinance son budget.

Remarque de Christian JOLIVET : Concernant la commission technique, le stage de consolidation MF2 du 28 au 30/04/2023 à Ouistreham et la mise en situation MF2 à Trébeurden du 18 au 21/05/2023 ont augmenté les dépenses de la commission technique.

Remarque de Solenne CORDIER : Concernant la commission NAP, des dépenses relatives au championnat de zone des 24 et 25/06/2023 seront encore à comptabiliser.

solde des commissions au 27/06/2023								nbre d'écritures comptables du 1/09/2022 au 27/06/2023
	budget 2023	subv ANS 2022	dépenses	recettes	solde rec-dep	solde+budget+ANS	SOLDE 27/06/2023	
apnée	1 000,00 €	1 329,00 €	2 595,41 €	2 669,00 €	73,59 €	2 402,59 €	2 402,59 €	69
biologie	800,00 €		129,62 €	210,00 €	80,38 €	880,38 €	880,38 €	6
nap	2 000,00 €	2 000,00 €	2 209,86 €	2 100,00 €	-109,86 €	3 890,14 €	3 890,14 €	9
nev	1 200,00 €	350,00 €	1 686,47 €	1 047,67 €	-638,80 €	911,20 €	911,20 €	22
photo-vidéo	600,00 €		16 282,57 €	20 070,00 €	3 787,43 €	4 387,43 €	4 387,43 €	41
festival	1 300,00 €		6 040,51 €	5 254,05 €	-786,46 €	513,54 €	513,54 €	63
PSM	600,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €	600,00 €	1
psp	1 000,00 €		2 667,70 €	2 546,45 €	-121,25 €	878,75 €	878,75 €	16
souterraine	800,00 €		73,63 €	0,00 €	-73,63 €	726,37 €	726,37 €	2
technique	3 500,00 €	3 000,00 €	44 456,39 €	43 023,50 €	-1 432,89 €	5 067,11 €	5 067,11 €	359
tir s/cible	600,00 €		191,80 €	90,00 €	-101,80 €	498,20 €	498,20 €	5
médicale	400,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	400,00 €	1
<b>total</b>	<b>13 800,00 €</b>	<b>6 679,00 €</b>	<b>76 333,96 €</b>	<b>77 010,67 €</b>	<b>676,71 €</b>	<b>21 155,71 €</b>	<b>21 155,71 €</b>	

Pascal MARC enchaîne par la présentation du comparatif de la trésorerie des saisons sportives 2021/2022 et de 2022/2023 arrêtée au 27/06/2023. Elle est en baisse par rapport à la saison précédente et atteint 196 000 €. Pascal MARC précise que cette baisse de trésorerie est due principalement au résultat déficitaire de La graule d'environ 26 000 €.

Trésorerie au 27/06/2023	
Solde caisse siège social	37,51
Solde compte courant SG	2 019,14
Solde compte livret SG	53 545,46
Solde compte courant BP	100 554,97
Solde compte CLS association	37 407,80
Solde compte crédit mutuel	3 047,67
<b>Total</b>	<b>196 612,55</b>
Trésorerie au 27/06/2022	
Solde caisse siège social	408,51
Solde compte courant SG	16 268,17
Solde compte livret SG	52 838,07
Solde compte courant BP	100 554,97
Solde compte CLS association	42 836,27
Solde compte crédit mutuel	2 329,16
<b>Total</b>	<b>215 235,15</b>

### 3) GOVERNANCE COMMUNICATION

Afin que Xavier PIQUERAS prennent ses dispositions chez l'hébergeur Ionos où est actuellement l'ancien site internet du Comité Centre mais également le site internet de son entreprise, Pascal MARC demande à Eric LEFEBVRE, quelle serait la date de résiliation de l'ancien site du Comité Centre chez l'hébergeur Ionos.

Réponse d'Eric LEFEBVRE : Le nom de domaine du site internet du Comité Centre n'est pas encore rapatrié chez l'entreprise Inwin. Je vais m'en occuper prochainement. Concernant l'hébergeur de l'ancien site internet du Comité Centre, une simple demande de résiliation chez Ionos est suffisante.

Pascal MARC suggère de demander la résiliation de l'ancien site internet du Comité Centre chez l'hébergeur Ionos au mois de septembre 2023.

Eric LEFEBVRE précise que le nouveau site internet du Comité Centre est désormais en ligne et accessible. Le site internet de la commission technique régionale a été installé sur la page de la commission technique du nouveau site internet. Sur la page de La graule, les clubs, les codep et les commissions régionales peuvent désormais faire la réservation de leur sortie en ligne. Le système de réservation de La graule du nouveau site internet du Comité Centre transmet directement les données saisies relatives à la sortie sur la boîte mail du secrétariat du Comité Centre. Eric LEFEBVRE ajoute que la mise en ligne du nouveau site internet du Comité Centre donne un résultat très satisfaisant.

Concernant le choix du menu de la prochaine AG du Comité Centre du 18/11/2023 à Châteauroux, Solenne CORDIER propose que les participants choisissent eux même leur repas, en envoyant aux participants inscrits à l'AG les propositions de menu par le dispositif de création de sondage « Framate ».

## 5) GOUVERNANCE SPORTIVE

Yannick SALUDEN informe que pour la prochaine saison sportive, la commission NEV régionale reconduira la compétition du trophée des rois. Chaque commission régionale sportive fournira les dates de ses compétitions et seront mises en ligne sur le calendrier numérique sous gmail.

Solenne CORDIER, informe que les 30/10/2023 et les 01/11/2023, il y aura des compétitions relatives à des sélections régionales de nage avec palmes.

Solenne CORDIER précise que les 24 et 25/06/2023 s'est tenue à Tours la rencontre de jeunes, l'interzone de NAP. Cette rencontre a accueillie des jeunes des clubs du Comité Normandie et du Comité Centre. Il y a eu une excellente cohésion. Les jeunes du Comité Centre ont remporté l'interzone.

Solenne CORDIER rappelle que la manifestation de la descente du Cher-Chenonceau aura lieu le dimanche 2/07/2023.

Solenne CORDIER indique que Juliette BOURDY a été sélectionnée pour participer au championnat du Monde de PSP qui se tiendra du 9 au 13/08/2023 à Tartu en Estonie.

Solenne CORDIER ajoute que la saison sportive 2022/2023 a été assez satisfaisante en apnée, en Plongée Sportive en Piscine, en Nage en Eau Vive et en Nage avec Palmes. Lors du championnat régional d'apnée piscine du 2/04/2023 à Tours, des apnéistes ont été sélectionnés pour participer au championnat de France d'apnée piscine qui a eu lieu les 6 et 7/05/2023 à St Raphaël.

Afin de valoriser les sportifs du Comité Centre, Pascal MARC suggère d'en établir la liste avec leur palmarès. Yannick SALUDEN précise que cela est assez compliqué car certains sportifs qui pratiquent l'apnée ou la NEV ne souhaitent pas se faire prendre en photo. Pascal MARC ajoute que si l'on veut que les subventions obtenues des collectivités territoriales augmentent, il faut effectuer à chaque saison sportive un palmarès des sportifs du Comité Centre.

Yannick SALUDEN informe que pour communiquer les résultats des sportifs du Comité Centre, plus facilement, il faut les publier soit sur les pages des commissions du site internet du Comité Centre ou sur la page facebook du Comité Centre.

Remarque d'Eric LEFEBVRE : Il faut mettre en avant et valoriser les champions régionaux et les championnes régionales du Comité Centre.

## 6) GOUVERNANCE CULTURELLE

Pascal MARC indique que la 20ème édition du festival images de l'eau delà se tiendra du 24 au 26/11/2023 à la Chapelle Saint Mesmin.

Pascal MARC informe que plusieurs présidents de clubs ont demandé la création de la commission régionale d'archéologie (2 clubs du codep 37 : le club ACA plongée d'Amboise et le club subaquatique Lochois de Loches, 1 club du codep 45 : le club Jargeau Abyss de Jargeau et 1 club du codep 28 : le subaqua club de Chartres de Chartres). Pascal MARC précise que le président de cette future commission régionale d'archéologie est originaire de Normandie. La création de la commission régionale d'archéologie sera validée lors de la prochaine AG du Comité Centre du 18/11/23 et sa composition sera élue lors de cette AG du 18/11/23 à Châteauroux.

## 7) COMMISSION TECHNIQUE

Christian JOLIVET énumère les dernières actions de la commission technique régionale de la saison sportive 2022/2023 qui se sont passées ou qui seront à venir :

- L'examen niveau 4 guide de planquée qui s'est passé à la base fédérale de La graule subaquatique les 10 et 11/06/2023, où il y a eu 100 % de réussite.
- La mise en situation MF1 qui s'est passée du 16 au 18/06/2023 à Plouer sur Rance.
- 4 stagiaires MF1 se sont présentés à la session du stage et examen MF1 organisé à La graule. Le stage MF1 qui a débuté le 24/06/23 et qui se termine ce jour, l'examen MF1 commencera demain, le 29/06/23 et se terminera le 30/06/2023.

Christian JOLIVET informe qu'il a commencé d'établir le calendrier de la commission technique régionale 2023/2024 et sera finalisé prochainement pour qu'il soit mis en ligne assez tôt sur le site internet de la CTR, mais également qu'il soit diffusé aux présidents de clubs et de codep du Comité Centre.

Le 3/06/2023 s'est tenu une réunion de la commission technique, et en parallèle une réunion du collège des instructeurs régionaux. Lors de la réunion du collège des instructeurs régionaux, une demande de candidature pour postuler Instructeur Régional Stagiaire a reçu un avis favorable des Instructeurs Régionaux et a été actée. Cette demande de candidature est celle de Franck TEINTURIER. Christian JOLIVET inventorie les postes et les fonctions de Franck TEINTURIER :

- Membre du Comité Directeur du Comité Centre.
- Secrétaire de la commission technique régionale.
- Président de la commission technique départementale du codep 18.

Christian JOLIVET précise que Franck TEINTURIER a déjà 2 parrains et un thème pour son mémoire. Il est actif dans les différentes missions de la commission technique régionale.

Afin que Franck TEINTURIER puisse intégrer et rejoindre l'équipe régionale des Instructeurs Régionaux, Christian JOLIVET demande au Comité Directeur de voter pour nommer, Franck TEINTURIER, Instructeur Régionale Stagiaire.

Vote pour la nomination d'Instructeur Régional Stagiaire de Franck TEINTURIER  
OUI : 7 voix

Franck TEINTURIER est nommé Instructeur Régional Stagiaire et peut débiter son cursus d'Instructeur Régional Stagiaire.

#### 8) RETOUR DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR NATIONAL DES 2 ET 3/06/2023 A MARSEILLE

Pascal MARC ayant assisté à la réunion de Comité Directeur National des 2 et 3/06/2023 à Marseille relate les principaux points importants de ce C.D.N :  
Concernant la subvention de l'ANS 2023, sur la subvention totale accordée au Comité Centre, 50 % sont attribués aux clubs et 50 % sont attribués aux organismes déconcentrés (Comité régional et codep). Concernant le financement relatif à la sélection, à la préparation et à l'accompagnement de l'équipe de jeunes se présentant au challenge oxy-jeunes du 4/11/2023 qui se tiendra à Toulouse, le montant de la subvention ANS 2023 accordée à chaque comité régional ou inter-régional a été modifiée. Initialement, une subvention ANS de 3 000 € avait été attribuée à chaque comité régional ou inter-régional (subvention pouvant être partagée entre les organismes déconcentrés (Comité régional et codep) et les clubs. Les demandes de subventions ANS transmissent à la fédération relatives au financement de la préparation des équipes de jeunes pour concourir à de ce challenge oxy-jeunes 2023 étant si peu nombreuses que désormais, l'ANS 2023 attribué est de 1 000 € pour l'ensemble des demandes de subventions reçues des organismes déconcentrés et des clubs de toute la France.

Constatation de Christian JOLIVET : Pour la prochaine campagne ANS 2024, il faut absolument faire la promotion de ce financement dans les clubs et les codep du Comité Centre lors des AG des codep. Il faut amener les gens à se questionner sur les besoins d'un club ou d'un codep.

Réponse de Pascal MARC : Concernant la demande de subvention ANS, ce qui rebute les clubs et les codep, c'est le projet associatif. Ce document est désormais obligatoire dans la demande de subvention ANS. Pascal MARC ajoute que ce document est obligatoire pas seulement pour la demande de subvention ANS mais également dans toutes les demandes de subventions des collectivités territoriales. Pascal MARC propose de créer un modèle de projet associatif standard qui pourrait être diffusé aux présidents de club et de codep.

Réponse de Christian JOLIVET : Le Comité Centre pourrait organiser une journée de formation des dirigeants de club et de codep. Cette formation aurait pour thème la création et l'élaboration d'un projet associatif. Christian JOLIVET propose également la création d'un projet territorial.

Constatation d'Éric LEFEBVRE : Le dossier de demande de subvention ANS fait via le compte association est compliqué à monter. De plus il faut que le club fasse d'autres demandes de subventions dans d'autres collectivités territoriales (Mairie, Conseil Départemental et Conseil Régional). C'est beaucoup de temps à y consacrer pour les dirigeants d'un club.

Enfin Pascal MARC annonce que la réunion sur les bases fédérales organisée par Jo LECORGUILLE, référent des bases fédérales, initialement prévue le 2/06/2023 a été reportée au mois d'octobre 2023.

#### 4) GOUVERNANCE LA GRAULE

Pascal MARC présente la situation financière de La graule arrêtée au 26/06/2023. Nous constatons une perte de 25 873 €. Pascal MARC souligne que c'est le salaire qui accentue ce déficit.

LA GRAULE	exercice préc	Budget 2023	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	CUMUL
<b>DEPENSES</b>															
salaires+charges	18 654	22 000	1 661	1 682	1 698	1 639	1 701	1 687	1 734	1 548	2 166				15 515
Eau	172	200					86								86
EDF	3 298	4 000	57	186	188	267	209	242	306	537	379	311			2 682
Gaz	5 167	10 000	923				2 283				2 796				6 001
provision (gaz)	0	2 000													0
Entretien/Equip	2 155						1	228				14			243
Entretien compresseur	1 253			348						28					376
Cartouche BAUER	388	400									449				449
Entretien micro-organisme	1 056							960							960
Entretien requalification									447						447
provision (ent.divers) chaudière															0
frais de dlptct spécifique															0
Réception/mission	1 870	2 000			62		39	841	30	198	534	7			1 711
Frais de Bureau photo	186	200					10					30			40
Loyers+fr huissier	9 186	9 300	763	763	763	805	763	763	763	763	763	790			7 699
provision (loyer)( régul)															0
valeur nette comptable	2 313														0
Téléphone	1 042	1 400	89	84	107	114	96	96	96	96	96	96			970
Aiffs	75	80		5		2	7	2		5		7			28
Amts	2 492	6 500													0
Assurance	588	700					852								852
Locat Bouteilles (B50+oxy médical)	3 099	2 000	263	64		160		198		198					884
Oxygene respirable	141														0
Oxygène médical															0
Pharmacie	141	150					101								101
carte triptyque															0
achat marchandises															0
Annonce (salon de paris)	1 980														0
abandons de créances	199	300													0
<b>DEPENSES MENSUELLES</b>	<b>55 455</b>	<b>61 230</b>	<b>2 095</b>	<b>1 450</b>	<b>1 119</b>	<b>1 350</b>	<b>4 446</b>	<b>3 331</b>	<b>1 642</b>	<b>1 825</b>	<b>5 016</b>	<b>1 254</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39 043</b>
<b>RECETTES</b>															
report exercice précédent															0
PLONGEES	6 440	10 000	140	390	680	190	30	110	790	1 660	1 340	1 010	0	0	6 340
GONFLAGES	2 900	4 500	0	490	280	75	0	25	560	1 025	605	395	0	0	3 455
PLONGEE E2 et +	3 615	5 000	50	570	315	59	10	30	440	655	635	305	0	0	3 069
location baw															0
utilisation oxygène															0
location vêtements étanches	70	100	0	10	0	0	0			60	20	0	0	0	90
stage vêtement étanche															0
gonflage nitrox	168	600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
location blocs nitrox	885	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
stage nitrox															0
stage nitrox confirmé															0
location salle de cours	143	150		64	24				24	15	14	0			141
matériel revendu											0	0	0	0	0
location de pony	75	100			75	0		0	0		0				75
<b>prestations prises en charge par le comite</b>															0
produits exceptionnels (ventes polos)			0												0
abandons de créances	199	300													0
participation comité	1 250														0
aide activité partielle															0
<b>RECETTES MENSUELLES</b>	<b>15 745</b>	<b>22 750</b>	<b>190</b>	<b>1 524</b>	<b>1 374</b>	<b>324</b>	<b>40</b>	<b>165</b>	<b>1 814</b>	<b>3 415</b>	<b>2 614</b>	<b>1 710</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 170</b>
<b>Résultat mensuel</b>	<b>-39 710</b>	<b>-38 480</b>	<b>-1 905</b>	<b>74</b>	<b>255</b>	<b>-1 026</b>	<b>-4 406</b>	<b>-3 166</b>	<b>173</b>	<b>1 590</b>	<b>-2 402</b>	<b>456</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-25 873</b>

Pascal MARC poursuit par la présentation du comparatif du nombre de plongées effectuées lors des saisons sportives 2021/2022 et 2022/2023 durant la même période

allant du mois de septembre au mois de juin. Pour la saison 2022/2023, le nombre de plongées cumulées reste stable, une hausse de 3% est constatée au mois de juin 2023 par rapport à la saison sportive précédente.

<b>SITUATION DES PLONGEES DE LA GRAULE SUBAQUATIQUE 2023</b>						
	<b>Nbrs de plongées</b>			<b>Cumul</b>		
	<b>2022/2023</b>	<b>2021/2022</b>	<b>Evolution</b>	<b>2022/2023</b>	<b>2021/2022</b>	<b>Evolution</b>
Septembre	24	134	-82 %	24	134	-82 %
Octobre	161	104	55 %	185	238	-22 %
Novembre	131	191	-31 %	316	429	-26 %
Décembre	49	55	-11 %	365	484	-25 %
Janvier	35	101	-65 %	400	585	-32 %
Février	17	20	-15 %	417	605	-31 %
Mars	189	149	27 %	606	754	-20 %
Avril	297	109	172 %	903	863	5 %
Mai	264	195	35 %	1167	1058	10 %
Juin	169	239	-29 %	1336	1297	3 %
Juillet		91	-100 %	1336	1388	-4 %
Août		118	-100 %	1336	1506	-11 %

Pascal MARC enchaîne par la présentation du comparatif du nombre de plongeurs fréquentant La graule des saisons sportives 2021/2022 et 2022/2023 durant la même période allant du mois de septembre au mois de juin. Pour la saison 2022/2023, le nombre de la fréquentation cumulée augmente, une hausse de 16 % est constatée au mois de juin 2023 par rapport à la saison précédente. Il y a plus de plongeurs qui viennent à La graule sur 1 journée que sur 1 week-end.

<b>SITUATION DES PLONGEURS DE LA GRAULE SUBAQUATIQUE 2023</b>						
	<b>Nbrs de plongeurs</b>			<b>Cumul</b>		
	<b>2022/2023</b>	<b>2021/2022</b>	<b>Evolution</b>	<b>2022/2023</b>	<b>2021/2022</b>	<b>Evolution</b>
Septembre	14	62	-77 %	14	62	-77 %
Octobre	71	56	27 %	85	118	-28 %
Novembre	85	80	6 %	170	198	-14 %
Décembre	37	36	3 %	207	234	-12 %
Janvier	45	48	-6 %	252	282	-11 %
Février	11	25	-56 %	263	307	-14 %
Mars	98	82	20 %	361	389	-7 %
Avril	111	42	164 %	472	431	10 %
Mai	124	85	46 %	596	516	16 %
Juin	109	94	16 %	705	610	16 %
Juillet		76	-100 %		686	-100 %
Août		27	-100 %		713	-100 %

Le nombre de plongées par club arrêtée au 26/06/2023 est présenté, Pascal MARC précise que c'est sensiblement les mêmes clubs qui se rendent à La graule que la saison sportive précédente.

dep	clubs	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	total
18	Berry plongée		14		17				42	10				83
18	Bourges plongée									5	6			11
18	CSA sub													0
18	Beffes aquatique club													0
18	L'Yèvre de mer plongée													0
28	Subaqua club de chartres													0
28	CS de dreux vernouillet													0
28	Subaqua dunois													0
28	Subaqua club vernouillet													0
28	C.de plongée bonnevalais													0
28	Nautique Club Voveen													0
28	Perche plongée													0
28	Odyssée Vert marine (SCA)													0
28	Bonneval Aqua Palmes													0
28	La palme eurelienne													0
28	La palme courvilloise													0
36	C. subaquatique chatillon													0
36	C. subaquatique issoudun													0
36	C. subaqua chateauroux				5	5	7				6			23
36	C. de plongée du blanc													0
36	US Argenton section sub													0
36	Bulles Plongée Issoudun									4				4
37	Subaquatique lochois													0
37	Touraine plongée													0
37	Chinon plongée				9									9
37	Confluence plongée													0
37	Subaquatique renaudine													0
37	Plongée club jocondien				15			18						33
37	ARAS													0
37	cap tours nord plongee													0
37	Eso Subaquatique													0
37	ACA plongée													0
37	SAS NAP													0
37	Abyss Plongée													0
37	USC NAP													0
37	Aqualibre		2											2
37	USC Subaquatique			15				11			10			36
37	TOURS NAP													0
37	planète plongée (SCA)													0
37	L'Homme volant 37													0
41	Club sub de blois													0
41	AAJB				6									6
41	Salbris plongée													0
41	PERLE													0
41	AS roto sport plongée													0
41	Vendôme plongée													0
45	Centre Subaquatique Orléanais			40				46	43	18				147
45	USM montargis plongée										4			4
45	Triton's club							12	9	8				29
45	Subaquatique Club Saranais													0
45	Beaugency plongee							32	116	56				204
45	AS gien plongée													0
45	Groupe Plongée Chapellois										22			22
45	La palme chalettoise													0
45	Club castelneuvien													0
45	Eau vive plongée orléans													0
45	Sport amilly plongée													0
45	ASS parfums des mers													0
45	Arc en eau													0
45	Dampierre en burly Plongée													0
45	Les Palmeurs du Gatinais													0
45	Bulles du Loiret													0
45	Les Palmeurs des Bordes Loire													0
45	CASPER													0
45	US sportive orléanaise apnée			5										5
45	Jargeau abysse													0
45	Antiopelle													0
45	Squilles													0
45	Le cours d'eau													0
45	Plaisir et Passion de la plongée													0
autres	autres													0
	ASPTT limoges													0
	pompier de chateauroux		8		14	30		22						74
	codep 94													0
	club la plongée chauvinoise													0
	club CIPSM									26				26
	club du PAM													0
	commission technique							24	20	40	51			241
	commission apnée	18	98	12						40	45			115
	club montluçon plongée									7				7
	club sud creusois													0
	club de plongée d'égleton		10											10
	codep 03													0
	club ECMS													0
	individuel								12	1	11			24
	club asptt													0
	codep 37													0
	club de clermont ferrand													0
	codep 23													0
	codep 18		16	22	12			19		31	14			114
	codep 45									10				10
	codep 37		15											15
	codep 36							2						2
	club de moulin										2			2
	Léopard club													0
	club de la souterraine													0
	club montluçon plongée							10		32				42
	club ESN													0
	club sub poitou	4												4
	club du nivernais							3						3
	club de goussainville								29					29
	Total	24	161	131	49	35	17	189	297	264	169	0	0	1336

Concernant le remplacement du compresseur, le nouveau compresseur sera installé à La graule au mois de septembre 2023.

A partir du 1 juin 2023, le loyer de La graule va augmenter de 22,22 € HT soit 26,66 TTC soit un loyer mensuel à partir du 01/06/2023 de 789,64 € Cette hausse suit l'indice de location des loyers.

Pascal MARC informe qu'au départ les loyers devaient compenser l'emprunt contracté par la Communauté de communes « les Portes de la Creuse en Marche » or actuellement, l'emprunt a été remboursé. Pascal MARC et Christian JOLIVET programmeront une réunion avec le Président de la Communauté de communes « les Portes de la Creuse en marche » au mois septembre ou octobre 2023 pour échanger sur cette hausse de loyer.

La communauté de Communes « les Portes de la Creuse en Marche » a organisé le 16/06/2023 à Châtelus Malvaleix, la 1ere édition des assises du tourisme du territoire. Catherine CHERET y a assisté et a représenté La graule. Chaque intervenant a pu s'exprimer et présenter son activité. Concernant la base fédérale de La graule subaquatique, l'attente pour la Communauté de communes est un point d'activité touristique or la base fédérale ne vit pas pour le tourisme local, la base devrait proposer des activités pour le tourisme local, comme par exemple organiser des baptêmes de plongée.

A La graule, Christian JOLIVET propose d'installer dans des cages sur une durée d'un an plusieurs variétés de moules d'eau douce. Cette installation a pour but d'observer quelles seraient leur évolution sur 1 an (celles qui grandissent bien, celles qui grossissent plus vite, les plus résistantes, les plus efficaces pour filtrer l'eau...). A la suite de ce test sur 1 an, nous pourrions sélectionner l'espèce qui est la mieux adaptée à La graule. Pascal MARC suggère de se mettre en relation avec Mr BACCHI qui est au club de Chinon.

## 10) TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Christian JOLIVET

Pour la commission technique régionale, les activités de la commission se terminent, la saison sportive 2022/2023 a été pour la commission une belle saison sportive, la commission fonctionne et elle va très bien.

## 9) CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS

La prochaine réunion de Comité Directeur National sera les 6 et 7/10/2023 à Marseille. Initialement prévue, le jeudi 28/09/2023 puis repoussée au jeudi 5/10/2023, la prochaine réunion de Comité Directeur du Comité Centre sera reportée au jeudi 12 octobre 2023 à la Maison des Sports de Touraine en présentiel et en visioconférence à 19H30.

La prochaine réunion du Comité Directeur du Comité Centre du jeudi 12/10/2023 annule et remplace la réunion de Comité Directeur du jeudi 5/10/2023.

Fin de la réunion : 21H21

Le Président  
Pascal MARC

Le Secrétaire  
Eric LEFEBVRE